

FICHE 8 : Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) en Pays de la Loire

Récapitulatif des structures ayant renseigné les indicateurs sur le CA 2008

ESAT - CA 2008	Nombre d'établissements ou services	Capacité autorisée	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'ETP	Capacité moyenne*	Taux d'encadrement (ETP/capacité autorisée)
Loire atlantique	21	1 878	2 017	349	89	0,19
Maine et Loire	23	1 377	1 491	249	60	0,18
Mayenne	10	659	750	132	66	0,20
Sarthe	12	896	978	169	75	0,19
Vendée	13	1 124	1 170	194	86	0,17
Total région	79	5 934	6 406	1 093	75	0,18

* capacité autorisée/nombre d'établissements ou services

1 - répartition des populations par âges

Niveau des indicateurs		16-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-54 ans	55-59 ans	60-75 ans	plus de 75 ans	total en %
REGION	moyenne	0,2%	11,9%	15,2%	14,9%	16,1%	15,1%	20,9%	5,5%	0,3%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	12,0%	14,0%	14,0%	15,8%	14,6%	20,0%	4,4%	0,0%	0,0%	
Loire-Atlantique	moyenne	0,1%	13,5%	16,6%	15,7%	17,3%	13,6%	18,8%	4,3%	0,2%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	13,6%	16,5%	16,7%	17,5%	14,3%	19,5%	4,2%	0,0%	0,0%	
Maine-et-Loire	moyenne	0,1%	10,5%	16,6%	13,9%	17,0%	16,4%	20,1%	4,8%	0,6%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	8,0%	14,2%	13,4%	14,8%	14,8%	18,8%	3,0%	0,0%	0,0%	
Mayenne	moyenne	0,0%	9,8%	12,4%	13,3%	15,5%	14,5%	25,2%	9,1%	0,3%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	12,1%	14,2%	11,5%	14,3%	12,5%	22,4%	6,4%	0,0%	0,0%	
Sarthe	moyenne	0,5%	13,0%	13,1%	13,7%	15,1%	15,0%	23,6%	5,6%	0,2%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	13,3%	11,2%	13,2%	15,2%	12,0%	24,7%	5,4%	0,0%	0,0%	
Vendée	moyenne	0,1%	11,5%	14,6%	16,7%	14,0%	16,6%	20,3%	6,2%	0,0%	0,0%	100,0%
	médiane	0,0%	11,5%	13,0%	15,1%	14,0%	17,2%	19,7%	5,0%	0,0%	0,0%	

2 - Répartition de la population par sexes

Niveau des indicateurs		hommes	femmes	TOTAL
REGION	moyenne	58,1%	41,9%	100,0%
	médiane	58,7%	41,3%	
Loire-Atlantique	moyenne	58,1%	41,9%	100,0%
	médiane	58,3%	41,7%	
Maine-et-Loire	moyenne	60,4%	39,6%	100,0%
	médiane	64,1%	35,9%	
Mayenne	moyenne	55,1%	44,9%	100,0%
	médiane	58,6%	41,4%	
Sarthe	moyenne	58,4%	41,6%	100,0%
	médiane	56,7%	43,3%	
Vendée	moyenne	56,8%	43,2%	100,0%
	médiane	55,4%	44,6%	

3.-Répartition des populations en fonction des déficiences primaires dans les établissements pour handicapés
(cf. annexe 1 : nomenclatures des déficiences principales)

Niveau des indicateurs		Déficiences intellectuelles				Déficiences du psychisme				ES 30 Déficiences du langage et de la parole (oral et écrit, à l'exclusion de la surdi- mutité)	Déficiences auditives			
		ES11 Retard mental profond et sévère	ES12 Retard mental moyen	ES13 Retard mental léger	ES19 Autres déficiences de l'intelligence	ES21 Déficiences intermittentes, "critiques", de la conscience	ES23 Troubles de la conduite et du comportement	ES24 Déficiences du psychisme en rapport avec des troubles Psychiatriques graves	ES25 Autres déficiences du psychisme		ES41 Déficience totale ou profonde du développement de l'ouïe et perte auditive bilatérale profonde à l'exclusion de la surdi-mutité	ES42 Déficience auditive bilatérale sévère	ES43 Autres déficiences de l'acuité auditive moyenne ou légère	ES44 Surdimutité
REGION	moyenne	4,9%	37,0%	24,8%	0,6%	1,0%	4,2%	10,9%	7,0%	0,4%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
	médiane	0,0%	37,5%	21,4%	0,0%	0,0%	1,4%	3,4%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Loire-Atlantique	moyenne	3,1%	40,6%	22,0%	0,0%	1,2%	5,0%	9,1%	7,3%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,1%
	médiane	0,0%	43,6%	12,2%	0,0%	0,0%	1,6%	3,4%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Maine-et-Loire	moyenne	4,3%	39,6%	15,2%	0,2%	0,6%	5,7%	16,1%	4,7%	0,6%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%
	médiane	0,0%	41,5%	15,4%	0,0%	0,0%	3,3%	13,0%	1,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Mayenne	moyenne	5,8%	37,4%	30,6%	0,1%	0,9%	3,3%	12,4%	5,7%	0,1%	0,0%	0,3%	0,1%	0,5%
	médiane	2,4%	27,9%	35,1%	0,0%	0,3%	1,3%	6,9%	2,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Sarthe	moyenne	4,3%	30,5%	26,9%	0,8%	1,5%	5,1%	13,6%	6,8%	0,3%	0,2%	0,3%	0,4%	0,0%
	médiane	0,0%	33,4%	21,6%	0,0%	0,5%	4,9%	3,0%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Vendée	moyenne	8,6%	32,8%	36,4%	2,1%	0,9%	0,6%	4,2%	10,1%	1,3%	0,3%	0,1%	0,3%	0,0%
	médiane	1,0%	29,2%	36,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Niveau des indicateurs (suite)		Déficiences visuelles		Déficiences motrices						ES70 Pluri-handicap	ES80 Déficiences viscérales	ES99 Autres déficiences non désignées par ailleurs	TOTAL ES
		ES51 Déficience visuelle bilatérale totale ou profonde des deux yeux	ES59 Autres déficiences de la fonction et de l'appareil visuel	ES61 Déficiences motrices par absence complète ou incomplète d'une partie ou de la totalité d'un membre ou de plusieurs membres	ES62 Absence ou déficit de la mobilité volontaire des quatre membres (ex quadriplégie)	ES63 Absence ou déficit important de la mobilité des deux membres inférieurs (ex. paraplégie)	ES64 Déficit de la mobilité des membres supérieur et inférieur homolatéraux (ex hémiplégie)	ES65 Déficit de la motricité des membres supérieurs	ES67 Autres déficiences complexes de la motricité (ex mouvements anormaux)				
REGION	moyenne	0,4%	0,4%	0,1%	0,2%	0,6%	1,1%	0,1%	0,4%	2,1%	0,4%	2,8%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Loire-Atlantique	moyenne	0,8%	0,5%	0,1%	0,0%	0,4%	0,8%	0,0%	0,3%	1,3%	0,3%	6,3%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Maine-et-Loire	moyenne	0,3%	0,7%	0,0%	0,7%	1,8%	2,5%	0,1%	0,9%	4,6%	0,1%	0,9%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Mayenne	moyenne	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,7%	0,0%	0,1%	0,5%	0,0%	0,4%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Sarthe	moyenne	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,2%	1,0%	0,0%	0,5%	3,5%	1,5%	2,6%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Vendée	moyenne	0,1%	0,3%	0,3%	0,3%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%	0,0%	0,8%	100,0%
	médiane	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	

4 - Indicateurs d'activité

Niveau des indicateurs		Durée moyenne de prise en charge	Indicateur de travail à temps partiel des travailleurs handicapés
REGION	moyenne	4 102,7	0,20
	médiane	3 725,5	0,15
Loire-Atlantique	moyenne	2 774,5	0,21
	médiane	2 840,5	0,20
Maine-et-Loire	moyenne	4 166,7	0,17
	médiane	3 183,5	0,10
Mayenne	moyenne	6 027,1	0,30
	médiane	5 594,3	0,31
Sarthe	moyenne	4 026,8	0,29
	médiane	2 771,3	0,22
Vendée	moyenne	5 949,1	0,08
	médiane	7 089,8	0,07

La durée moyenne de prise en charge donne le ratio de la durée cumulée des prises en charge des usagers "sortants" en jours, sur le nombre de sorties (il s'agit d'une base de référence est calendaire soit 365 jours, et non d'une base sur les jours d'ouverture de la structure). Cet indicateur permet de mesurer combien de temps – en moyenne – l'utilisateur se trouve pris en charge par l'établissement ou le service. Il est révélateur de la nature de la prise en charge des personnes accueillies et des spécialités des établissements. Il peut informer, en outre, sur les facilités ou les difficultés d'orientations des personnes. Son analyse précise celle d'autres indicateurs, principalement les indicateurs d'activité.

L'indicateur de travail à temps partiel vise à mesurer la proportion d'adultes handicapés travaillant à temps partiel au sein de l'ensemble des travailleurs handicapés de la structure. Il permet d'apprécier la capacité d'adaptation de la structure aux besoins des travailleurs handicapés. Corrélé avec l'âge, il met en lumière la "fatigabilité" des travailleurs handicapés.

5.- Indicateur relatif à la formation

Niveau des indicateurs		Nombre d'heures de formations réalisées sur l'exercice considéré/nombre d'ETP
REGION	moyenne	24.3
Loire-Atlantique	moyenne	25.4
Maine-et-Loire	moyenne	20.0
Mayenne	moyenne	21.9
Sarthe	moyenne	27.6
Vendée	moyenne	24.2

L'indicateur relatif à la formation permet d'évaluer les actions de la structure en faveur de la formation des salariés.

6 – Indicateurs relatifs au personnel
(cf. définition des niveaux de qualification en annexe 2)

Niveau des indicateurs		qualification du personnel							Indicateur de vieillesse – technicité
		Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau VI	total en %	
REGION	moyenne	4,7%	6,3%	32,0%	25,7%	29,4%	1,9%	100,0%	1,220
	médiane	3,6%	6,8%	29,1%	22,4%	24,2%	0,0%		
Loire-Atlantique	moyenne	4,7%	6,2%	25,7%	31,7%	29,4%	2,3%	100,0%	1,241
	médiane	4,2%	7,9%	21,8%	22,0%	25,0%	0,0%		
Maine-et-Loire	moyenne	4,1%	8,1%	31,8%	24,4%	30,8%	0,8%	100,0%	1,199
	médiane	0,9%	7,1%	28,1%	25,2%	22,9%	0,0%		
Mayenne	moyenne	4,0%	3,7%	29,7%	19,2%	38,4%	4,9%	100,0%	1,194
	médiane	3,1%	1,1%	25,8%	10,1%	41,1%	1,8%		
Sarthe	moyenne	4,2%	7,1%	37,2%	11,3%	37,4%	2,7%	100,0%	1,228
	médiane	2,4%	6,3%	29,9%	7,0%	39,6%	0,0%		
Vendée	moyenne	6,5%	5,0%	40,6%	33,6%	14,3%	0,0%	100,0%	1,223
	médiane	7,4%	5,8%	38,9%	35,9%	11,8%	0,0%		

L'indicateur de qualification du personnel permet d'apprécier la structure de qualification des effectifs en poste dans les établissements et services. Il met en lumière les écarts de répartition entre les qualifications au sein d'une même catégorie et entre les catégories. Il informe sur le marché du travail et d'éventuelles difficultés de recrutement, ainsi que sur l'adaptation du recrutement à la spécificité de la mission.

L'indicateur de vieillesse technicité mesure le poids de l'ancienneté et de la technicité sur la masse salariale. Il permet d'apprécier, d'une part, de l'ancienneté du personnel et, d'autre part, de l'intensité du turn-over au sein des structures. L'analyse doit tenir compte de l'ancienneté de la structure. Les résultats de l'indicateur offrent une photographie de l'évolution des carrières au sein de différentes structures.

7 - Indicateurs financiers - Compte administratif 2008 - (en €par place)

Niveau des indicateurs		Coût de structure	Indicateur relatif à l'encadrement	Coût de prise en charge	Indicateur relatif à l'immobilier
REGION	moyenne	4 537,1	1 597,8	26,4	981,1
Loire-Atlantique	moyenne	4 515,1	1 514,1	22,1	1 076,8
Maine-et-Loire	moyenne	4 744,3	1 982,2	26,8	1 281,8
Mayenne	moyenne	4 784,9	1 503,5	29,8	810,1
Sarthe	moyenne	5 005,4	1 790,3	30,8	674,8
Vendée	moyenne	3 797,1	1 152,9	27,3	797,5

L'indicateur de coût de structure permet d'évaluer les coûts qui ne relèvent pas directement du service à l'utilisateur (dépendances afférentes aux personnels exerçant une fonction d'encadrement + une fonction logistique et administrative + dépenses du groupe III + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) / nombre de places autorisées

L'indicateur relatif à l'encadrement mesure le poids des dépenses liées au personnel d'encadrement (y compris le personnel d'encadrement travaillant au siège social) rapporté au nombre de places autorisées. Il permet d'apprécier les différences de structures d'encadrement entre les catégories ou à l'intérieur des catégories.

Le coût de la prise en charge médico-socio-éducative vise à mesurer le coût des interventions auprès des usagers, hors les charges de structures.

L'indicateur d'immobilier mesure les dépenses liées aux infrastructures et/ou la valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit rapporté au nombre de places autorisées. Il convient de tenir compte dans l'analyse de la situation géographique des établissements et services.